**Témoignage-métier GNIAC**

# Fella IMALHAYENE – GLOBAL COMPACT FRANCE

1er février 2018

**« entraîner et accompagner le plus d’entreprises possible dans leur démarche de responsabilité sociétale »**

**Thématiques abordées : Le** [**Global Compact**](http://www.globalcompact-france.org/p-29-pourquoi-s-engager) **et ses** [**actions en France**](http://www.globalcompact-france.org/p-37-activites)

**Fella Imalhayene** est la déléguée générale du Global Compact France, mouvement mondial placé sous l’égide des Nations Unies autour des entreprises engagées en matière de RSE. Le Global Compact est fondé sur [10 Principes clés](http://www.globalcompact-france.org/p-28-les-10-principes) qui se rapportent à 4 thématiques : l’environnement, les droits humains, les normes internationales du travail et la lutte contre la corruption. Depuis janvier 2016 le Global Compact a reçu le mandat par le secrétaire général de l’ONU, Antonio Guterres, de faire la promotion des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) et de les traduire en language « business » pour les entreprises (comment elles luttent contre la faim, la pauvreté ; comment elles agissent pour l’égalité des genres, l’accès à une eau saine, la biodiversité, etc).

En France, l’antenne locale est constituée sous forme d’association loi 1901, avec pour président Jean Pascal Tricoire, le PDG de Schneider Electric. Fella est entourée de 5 personnes qui travaillent en lien avec les entreprises qui mobilisent elles-mêmes leurs propres équipes (responsables RSE, des relations sociales, DRH, etc), parties prenantes ou acteurs des territoires. Ainsi, le Global Compact France organise régulièrement un tour de France et des événements pour rencontrer les entreprises autour des 17 ODD ou d’enjeux propres aux territoires (vie aquatique et biodiversité à Biarritz par exemple). Enfin, l’antenne française fait également le lien avec d’autres antennes locales dans le monde, afin d’aider les entreprises françaises présentes à l’étranger à calibrer leurs actions aux contextes où elles sont implantées. Tout ceci crée beaucoup de clés d’entrée sur lesquelles travailler, avec notamment l’apprentissage par les entreprises à travailler beaucoup plus en transversalité (chose à laquelle elles ne sont pas encore assez habituées).

La France représente le second plus grand réseau de membres adhérents au monde, avec la particularité de réunir 50% de grandes entreprises et 50% de PME et de TPE. Il s’agit d’accompagner les entreprises sur les différentes thématiques, principes et ODD via des outils adaptés à leur business case (groupes de travail, outils d’auto-évaluation, publications, événements terrain, etc). Il s’agit également de convaincre et d’aider les entreprises à communiquer sur leurs actions de responsabilité sociétale en leur faisant aussi prendre conscience que cela leur crée des opportunités d’affaires, même si le contexte mondial reste encore bien souvent la course « au moins disant » en matière de prix et ne valorise pas suffisamment les normes sociales et environnementales. C’est d’ailleurs là un des challenges de Global Compact France : valoriser les entreprises françaises à l’international.

**NB** : Fella a auparavant été en charge de la promotion de la charte de la diversité à l’IMS, puis a œuvré à la construction d’offres sur la diversité et l’égalité professionnelle femme/homme dans un cabinet de conseil avant de rejoindre en septembre 2017 le Global Compact France, ce qui lui permet à présent d’embrasser des sujets plus larges que la diversité ou la lutte contre les discriminations.